

Le Parc naturel régional des Ardennes recrute

# Offre d'emploi

Fiche de poste



maison du parc naturel régional des ardennes

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)

Une autre vie s'invente ici



Parc naturel régional des Ardennes



Une autre vie s'invente ici

Offre d'emploi

Renwez – septembre 2025

## Chargé de mission Activités de pleine nature



### Contexte :

Le Parc naturel régional des Ardennes (PNR) est un territoire d'exception situé au nord du département des Ardennes, dans la région Grand Est. Créé en 2011, il s'étend sur environ 116 000 hectares et englobe 92 communes.

Un PNR est un territoire habité et ouvert à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité. Sa vocation est de protéger et de valoriser durablement ces ressources, grâce à un projet concerté localement.

Le Parc naturel régional des Ardennes possède un patrimoine naturel remarquable. Sur son territoire, 7 sites à fort intérêt écologique ont été désignés au titre du programme européen Natura 2000, dont la Zone de Protection Spéciale (ZPS) du Plateau ardennais au titre de la Directive « Oiseaux » qui couvre une surface de 75 665 ha.

Le Parc y assure l'animation nécessaire à la mise en œuvre des programmes d'actions, dont l'objectif est de préserver la diversité biologique tout en prenant en compte les activités humaines.

Selon le code de l'environnement, le rôle du Parc est de :

- Protéger, gérer et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de vie ;
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et participer à des programmes de recherche.

### Missions :

Le Chargé de mission Activités de pleine nature aura pour missions principales :

Élaborer et mettre en œuvre la stratégie du PNR en matière d'activités de pleine nature :

- Définir des objectifs de développement en cohérence avec la Charte du Parc, les enjeux de préservation des sites Natura 2000 et la démarche « Quiétude Attitude ».
- Participer à l'élaboration d'outils de communication, de sensibilisation et de promotion (guide à destination des organisateurs de manifestations reprenant les bonnes pratiques, cartes, topoguides, supports numériques).
- Assurer la mise en place d'outils de médiation environnementale.

Assurer un développement durable des activités de pleine nature :

- Contribuer à l'organisation des événements liés aux activités de pleine nature en lien avec les acteurs du territoire.
- Accompagner les porteurs de projets de manifestations en milieu naturel pour aider dans les démarches administratives et conseiller sur les aspects environnementaux.
- Réaliser les évaluations d'incidences Natura 2000 en lien avec les services de l'Etat.
- Suivre et contrôler les projets et manifestations afin de s'assurer du respect des recommandations émises.
- Valoriser les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement et de sécurité.

Développer et accompagner les projets liés aux activités de pleine nature :

- Accompagner les collectivités locales et les acteurs du territoire dans leurs projets en apportant une assistance technique (création ou aménagement de sentiers, activités nouvelles, etc.).
- Animer des groupes de travail et des partenariats (associations sportives, offices de tourisme, prestataires, etc.).
- Assurer le suivi technique et administratif des projets.

Assurer un suivi de fréquentations des milieux naturels :

- Travailler sur des indicateurs d'impact des activités de pleine nature sur le milieu naturel et leur évaluation, en lien avec le dispositif « quiétude Attitude ».
- Assurer une veille de connaissance des flux de visiteurs (relevés, consolidation d'enquêtes, diffusion des données).
- Mettre en place et gérer des éco compteurs permettant d'évaluer la fréquentation des sites naturels en vue d'actions de prévention.

Assurer une veille technique et réglementaire :

- Suivre les évolutions des pratiques et des réglementations relatives aux activités de pleine nature.
- Capitaliser sur les retours d'expériences et les innovations dans le réseau des Parcs et Natura 2000.

Compétences :

Bac + 2 avec expérience significative ou Bac + 3 à + 5, dans les domaines du développement territorial et gestion de projets, du tourisme, de la gestion des espaces naturels ou du sport.

Expérience de minimum 2 ans dans la conduite de projets de développement local, idéalement dans le domaine des activités de pleine nature ou au sein d'une collectivité territoriale/structure de gestion d'espaces naturels.

Savoirs, connaissances générales demandées :

- Maîtrise de la gestion de projet (méthodologie, planification, suivi budgétaire).
- Connaissances réglementaires (environnement, Natura 2000 ...).
- Intérêt pour les activités de pleine nature.
- Capacité à monter des dossiers de financement.
- Bonne connaissance des acteurs institutionnels et des dispositifs de financement (Europe, État, Région, Département).
- Maîtrise des outils informatiques (Pack Office et SIG ).

Qualités personnelles :

- Autonomie et sens de l'initiative.
- Capacités relationnelles et de communication (écrite et orale).
- Capacité à travailler en équipe et à animer des réseaux.
- Rigueur, organisation et capacité d'adaptation.
- Forte sensibilité aux enjeux de développement durable et de préservation de l'environnement.
- Aptitude physique à travailler sur le terrain en autonomie.
- Pratique d'une ou plusieurs activités de pleine nature appréciée.

Permis B exigé.

Conditions :

Poste ouvert à un fonctionnaire territorial de catégorie B ou catégorie A (en fonction du profil) ou emploi contractuel de 1 an.

Temps plein (38 heures hebdomadaires + 18 RTT) – Travail le soir et le week-end – Possibilité de télétravail (1 jour/semaine).

Niveau de rémunération selon expérience et grille indiciaire de la Fonction publique territoriale

Permis B et véhicule personnel obligatoires.

Candidatures à adresser pour le 30 janvier 2026 à :

Monsieur le Président  
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Ardennes  
Maison du Parc  
Route de Sécheval – RD 140  
FR - 08 150 Renwez  
[pauline.pereira@parc-naturel-ardennes.fr](mailto:pauline.pereira@parc-naturel-ardennes.fr)

Pour plus d'informations : [www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)